Formations 26/27

Masterclass de Julie Nioche

Du Lundi 09 novembre 2026 au vendredi 13 novembre 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 HT

Tarif individuel : €260 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Julie Nioche s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.).
Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin

d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :
01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.
Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la FAQ sur le site internet de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.
Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

À chaque création, Julie Nioche développe des pratiques spécifiques pour créer avec les performer.euses impliqué.es dans le projet. Chacun.e est auteur.ice de ses propres gestes, générés dans un processus chorégraphique précis et relié à une question posée au préalable. Les pratiques

sont toutes basées sur l'improvisation, à partir des sensations, de la mémoire et de l'imaginaire. Elles impliquent une mise en mouvement à partir de l'intimité et de l'« écologie intérieure » tout en travaillant le lien au collectif et à la question au centre de la création.

Lors de cette formation, Julie Nioche invite les participant·es à traverser une pratique venant d'un processus de création par jour. Si cela s'avère trop dense, certaines pratiques pourront faire l'objet d'un approfondissement sur 2 jours ou plus. L'idée est d'explorer l'univers de plusieurs pièces, de leurs histoires à leurs processus de création.

Les participant·es traverseront également certaines techniques de toucher venant de l'ostéopathie, à partir desquelles iels seront amenés à improviser dans un état de conscience propre à la pratique. La question est de savoir comment passer de l'intime au politique à travers sa danse.

Les matins sont consacrés à une présentation de la pièce et d'une partie de son processus, puis à une préparation physique spécifique aux besoins de la pièce.

L'après-midi, les participant·es partagent et explorent une ou plusieurs pratiques reliées au processus de création.

Chaque jour comporte également des temps d'échanges en groupe et sous-groupe, ainsi que la création d'un journal de bord collectif de la semaine.

Objectifs

- Développer à la fois l'écoute de soi et celle des autres dans un contexte de workshop collectif sur des processus d'improvisation impliquant le groupe ainsi que les sensations internes
- Développer sa capacité à suivre plusieurs consignes en même temps : pratique de l'accumulation de contraintes
- Expérimenter une approche du toucher à partir de techniques d'ostéopathie pour une pratique d'improvisation dansée à partir de ses sensations
- Partager des expériences dans une visée constructive via la prise de parole en groupe lors des échanges quotidiens
- Explorer une méthodologie/ partition permettant la création d'un journal de recherche

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes…

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Julie Nioche

Chorégraphe, danseuse et formée à l'ostéopathie, Julie Nioche allie théories et pratiques autour des savoirs du corps. Depuis 1995, elle croise pratiques somatiques et improvisation dansée pour développer des danses où chacun·e est auteur·ice de ses gestes. La ligne de fond de son travail est une recherche d'invention d'un corps non ordinaire, puissant, même s'il se voit contraint ou vulnérabilisé — gisement d'images oniriques et de créatures imaginaires. Elle croit en une danse qui

pose le geste et le sensible comme savoirs communs, fondant des pratiques d'émancipation et de réparation.
Chaque création est un projet d'expérimentation, qui porte une attention particulière au processus, au chemin menant à la réalisation. Les pièces sont des questions posées offrant l'espace du débat et de l'échange. La danse est un lieu de rencontre.
Elle a créé plus de 35 pièces : www.individus-en-mouvements.com
Elle co-fonde A.I.M.E. — Association d'Individus en Mouvements Engagés en 2007 avec Isabelle Ginot et Stéphanie Gressin, une « compagnie de danse » au fonctionnement atypique. A.I.M.E. réunit artistes, chercheuses et praticien·nes somatiques autour de deux pôles : un pôle créations et un pôle danse, recherche et société, dédié aux PasKe : projets artistiques socialement et corporellement engagés.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.
L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.
L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.
Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :
Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses
masterclasses@atelierdeparis.org
01 417 416 25

L'Atelier de Paris / CDCN est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie • 2 route du Champ de Manoeuvre • 75012 Paris
+33 (O)1 417 417 O7 • atelierdeparis.org
Organisme de formation 11753208575 • Siret : 398 640 938 00021 • APE 90007Z • No TVA Intra. : FR29398640938